

# Relevé d'échanges du Comité de la Mobilité Alpes

Visio conférence, 26 novembre 2020

## Participants (présents) :

### Région Auvergne-Rhône-Alpes :

Elus : Martine GUIBERT, Vice-Présidente déléguée aux transports ; Sandrine CHAIX, Marie-Pierre MONTORO-SADOUX, Fabien PANNEKOUCKE, M. SADDIER, conseillers régionaux.

Services : Olivier LAURENT, Marie-Pierre BEL-BERBEL, Cyril PHILIS, Eric SALIOU, Fabrice ARRIGONI, Julien BROSSARD, Giorgio BERERA, Claire BYZCEK, Romain TUET-BUSSEUIL, Aurélie GREGOIRE, Christelle DUC, Sandrine DURAND, Stéphane KONZOLA, Camille DELARBRE, Zakia BOUDIA, Bruno ROBERT

SNCF : SNCF-Voyageurs : Arnaud COLOMBO, Didier FILLET, Christine JALICOT, Sanae AMRI ; SNCF-Réseau : Gérald CASTANO ; Gares et connexions : Cindy PRUD'HOMME ; LEMANIS : Mario WERREN, MANUEL DAL MOLIN, Armelle LAUGIER

Etat : DREAL : Gilles CHEVASSON, Olivier BONNEAU

### Elus et leurs représentants

Député : Martial SADDIER, député Haute-Savoie

CESER : Antoine FATIGA

Communautés d'agglomérations : HASENFRATZ, Grenoble Alpes Agglomération ; Xavier POLY, Pays de Gex Agglomération ; Florian MAITRE, Grand Lac communauté d'agglomération

Communautés de communes : Fabien PANNEKOUCKE, Johanne VALLE, Communauté de communes Cœur de Tarentaise ; Pierre WEICK, Julien ROUAULT, Communauté de communes Massif du Vercors ; Frédéric GEHIN, Francine MARTINAT, Communauté de communes Bugey Sud ; Chantal VANNSON, Communauté de communes Cluses Arve et Montagnes ; Julien BOUCHET, Communauté de communes du Genevois.

Commune : Laurent CHEVALIER, maire de VIRY ; François ASTORG, maire d'Annecy ; Sylvia ROUPIOZ, maire de Bussy

Syndicats : Lionel BUZIO, UNSA ; Julien TROCAZ, Sud Rail ; Bernard TOURNIER, CGT cheminots Alpes

### Associations d'usagers (ou autres) :

Didier CHAGNY (Association Rail Dauphiné Savoie Léman) ; Robert CUCHET, Alain FILHOL (Association de la promotion de la ligne Grenoble-Veynes) ; Nicolas DEPRES (Collectif d'usagers de la ligne Culoz-Seyssel-Bellegarde-Genève) ; Alexis GRABIT (Savoie), François LEMAIRE, Jérôme REBOURG (Savoie) (Association pour le développement des transports en commun, voies cyclables et piétonnes dans la région grenobloise) ; Nicole TAGAND (Collectif Etoile Ferroviaire de Veynes) ; Anne LASSMAN-TRAPPIER (FNE 74 - France Nature Environnement 74) ; Kevin TABOADA (VELOYO) ; M BRUGNON Arlysère

\*\*\*\*\*

## Introduction

### **Support de présentation – Voir pièce jointe**

**Martine GUIBERT** souhaite la bienvenue à tous les participants à la réunion et salue la présence de nombreux élus avec des communautés de communes, la présence des services de l'Etat, des services de la SNCF en particulier.

Ce comité se réunit pour la troisième année consécutive, dans un contexte exceptionnel de crise sanitaire, et sous le format d'une visio-conférence.

La réunion se déroulera en quatre parties principales, avec alternance d'exposés et de temps d'échanges :

- Un bilan sur le TER, le Léman Express et les transports interurbains
- Un point sur l'emport et la stratégie de parc matériel roulant
- Une présentation du SA 2021 et des orientations pour le service annuel 2022
- Un temps d'échange sur la Loi LOM

\*\*\*\*\*

## Présentation

### **1. Bilan TER et transports interurbains**

**Martine GUIBERT** présente un panorama des résultats 2019 puis de l'année 2020. Elle insiste notamment sur :

- Le maintien du volume d'offre commandée dans la durée et la stabilisation de la fréquentation, ceci malgré le contexte des mouvements sociaux de 2018 et 2019.
- Une amélioration sensible de la ponctualité fin de parcours en 2019 (avec des résultats plus nuancés suivant les lignes)
- L'année 2020 lourdement impactée par la crise sanitaire et la permanente adaptation du plan de transport qui a été réalisée.
- La prise de compétence dans le cadre de la Loi Notre des transports scolaires et interurbains, avec l'intégration en 2020 de l'Allier, de l'Ain et du Cantal, puis à venir en 2021 des services de l'Allier, Loire et Haute Loire (janvier) puis de l'Isère (septembre)

Un zoom spécifique aux premiers résultats relatifs au Léman Express est proposé en séance.

### **Temps d'échanges :**

<b>M. CHAGNY, ARDSL</b> , pose la question de la fermeture annoncée jusqu'au 20 janvier des stations de montagne dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire, indiquant que des élus se sont mobilisés et que la Région ne s'est pas exprimée directement sur ce sujet.	<b>Mme GUIBERT</b> répond que depuis des semaines les stations font un travail de préparation. La fermeture est bien entendu perçue comme une catastrophe par les acteurs. La Région est bien évidemment attentive, les acteurs mobilisés, mais la décision revient à l'Etat.
---	---

	<p><b>M. PANNEKOUCKE, conseiller régional, président de la Communauté de communes Coeur de Tarentaise, maire de Moutiers,</b> indique que le Président Laurent WAUQUIEZ a réuni à plusieurs reprises les acteurs de la montagne pour envisager, d'une part, dans quelles conditions la Région est en capacité d'accompagner la question sanitaire (protocole, tests, ...) et, d'autre part, quel accompagnement peut être proposé dans le cadre de l'annonce récente. La Région est abasourdie par l'annonce non concertée et en désaccord avec le calendrier initialement annoncé.</p> <p>Il rappelle le plein engagement du Président de Région pour la montagne.</p> <p><b>M. SADDIER, député de la 3<sup>ème</sup> circonscription de la Haute-Savoie,</b> précise que le débat porte sur l'ouverture des remontées mécaniques. Tout le reste demeure ouvert en station. Il évoque le calendrier incohérent au niveau des décisions nationales. Il indique que les élus souhaitent une indemnité à hauteur de l'activité de cette période, soit 4 mois de chiffre d'affaires.</p>
<p><b>M. FATIGA, CESER,</b> demande si la Région a, du fait de la crise sanitaire, gelé la contribution TER ? Quelles pistes de traitement sont envisagés avec la SNCF ?</p>	<p><b>Mme GUIBERT</b> indique qu'elle ne peut pas faire état des négociations financières en cours sur la question des impacts de la crise sanitaire, mais indique qu'ils seront conséquents.</p>
<p><b>M. DEPREZ, Collectif Culoz Seyssel Lex,</b> pose la question de l'amélioration de la ponctualité pour la ligne Lyon-Bellegarde-Genève, qui reste inférieure à 80%. Reprise du réseau Transisère à compter de 2021 et non 2022 ?</p>	<p><b>Mme GUIBERT</b> indique que cette ligne fait partie des lignes stratégiques soumises à mécanisme financier incitatif. Un suivi étroit est réalisé : les résultats se redressent, mais demeurent encore trop bas. Concernant le transfert du réseau TI/TS de l'Isère, celui-ci est prévu pour septembre 2021 (voir support).</p>
<p><b>M. LEMAIRE, ADTC,</b> souhaite savoir où en sont les négociations entre la Région et SNCF-Réseau sur un conventionnement visant à améliorer la qualité de service.</p>	<p><b>Mme GUIBERT</b> indique que le travail est en cours avec SNCF Réseau et souligne l'implication de la Région dans les leviers visant à améliorer la qualité de service produite. Les échanges portent également sur les travaux et l'implication de SNCF-Réseau sur les résultats. A ce stade, la convention n'est pas encore actée.</p>
<p><b>M. BRUGNON, Arlysère,</b> souhaite connaître la position de la Région sur la liaison ferrée Annecy-Albertville</p>	<p><b>Mme GUIBERT</b> souligne qu'il y a bien complémentarité et non concurrence avec Arlysère</p>

**Martine GUIBERT** reprend une liste de 5 points saillants identifiés lors du comité Alpes tenu au printemps 2020 pour précisions apportées en séance dans les points suivants :

- Le souhait d'extension et/ou du renforcement du Léman Express à Culoz et/ou vers le Haut Bugey
- L'état d'avancement du projet de modernisation du sud de l'étoile d'Annemasse
- Le souhait d'avoir des trains plus tardifs le soir sur les vallées alpines et la Haute-Savoie

- La demande d'études pour une remise en œuvre de dessertes Lyon-Annecy directes et l'adaptation des itinéraires Nord/Sud des trains Lyon-Chambéry (à l'issue des travaux en gare de Lyon Part-Dieu)
- Le besoin de visibilité sur la programmation des travaux sur la ligne Grenoble-Gap, l'avenir de la ligne et les programmes de substitutions envisagés durant les travaux.

## 2. Emport et stratégie de parc matériel roulant

**Martine GUIBERT** dresse le constat que certaines lignes, notamment autour de la métropole lyonnaise, souffrent de problèmes d'emport. Elle en présente les principales causes et présente les mesures correctives menées par Région.

Cela se traduit notamment par des actions visant à optimiser la performance des centres de maintenance, à louer des rames à d'autres Régions à court terme ou à engager l'acquisition de nouvelles rames. La Région a ainsi investi plus 540 M d'€ pour le matériel roulant et la maintenance depuis 2017. Ceci s'est notamment traduit par la création d'un nouvel atelier de maintenance - et son extension en cours - à Annemasse visant à exploiter à terme un parc de 27 rames Régiolis Léman Express (dont 10 seront réceptionnées d'ici fin 2021). Enfin, un nouvel outil de mesure de l'adéquation à l'emport sera mis en œuvre courant 2021.

## 3. SA 2020 et orientations pour le service annuel 2022

**Martine GUIBERT** note que, malgré des contraintes importantes liées aux travaux en cours de Lyon-Part-Dieu, le volume d'offre 2021 sera stabilisé à un niveau proche des années antérieures. La Région a par ailleurs choisi de développer de nouveaux services avec, par exemple, la mise en place de 2AR supplémentaires entre La Roche/Foron et St-Gervais à compter de septembre 2021. D'autres adaptations 2021 ou orientations 2022 sont également présentées en séance, ligne par ligne.

Elle présente les programmes travaux lourds de régénération de lignes qui se dérouleront en 2021 sur l'étoile de Veynes (lignes ferroviaires Grenoble-Gap et Valence-Die-Veynes) et viendront occasionner la mise en œuvre de services routiers de substitution. La ligne Grenoble-Gap verra, dans le cadre de ces travaux, son terminus fer réalisé à Clelles en 2021, puis à Vif en 2022.

**Martine GUIBERT** présente également plusieurs axes de travail pour des évolutions à moyen et long terme sur le territoire Alpes :

- Etudes d'extension de la ligne 6 du Léman Express vers Culoz et/ou Nurieux,
- Point sur les études en cours concernant la modernisation de la ligne ferroviaire de la vallée de l'Arve ainsi que du « sillon Alpin Nord » entre Annecy et Aix,
- Etudes et opérations en cours dans la cadre de l'étoile ferroviaire Grenobloise (EFG),
- Accès Français au Lyon-Turin.

### Temps d'échanges

<p><b>M. REBOURG, ADTC</b>, évoque à nouveau les écarts tarifaires sur les Lyon-Chambéry suivant itinéraires et correspondances. Il demande si le futur contrat de plan va traiter du doublement de la voie entre Rumilly et Aix-les Bains sur cette 2<sup>ème</sup> section comme prévu en 2015. Il indique enfin que les élus et associations en Savoie veulent avancer sur un projet RER</p>	<p><b>SCNF Voyageurs</b> répond qu'elle avait noté cette question lors des comités techniques et a procédé à une mise à jour des tarifs sur les trains directs. En revanche pour les trajets en correspondance, des différences de tarifs peuvent exister : cela provient de paramétrages tarifaires difficiles à faire évoluer pour ce type de cas.</p>
---	--

<p>Chambéry- Aix et Montmélian et souhaite connaître la position de la Région.</p>	<p><b>Mme GUIBERT</b> répond que la Région est intéressée par ce projet, et que le SRADDET vise à renforcer les offres de type RER périurbaines. Toutefois, les montants financiers à mobiliser sont conséquents, et l'appui de l'Etat sera indispensable. Dans ce cadre, elle rappelle que le Ministre des transports (anciennement Mme BORDNE) avait indiqué qu'elle souhaitait un schéma national de développement du RER dans les grandes métropoles et qu'il serait nécessaire que les propos soient suivis de moyens.</p>
<p><b>Mme TRAPPIER, FNE</b>, demande s'il est prévu d'étudier le doublement du viaduc de La Roche/Foron qui agit comme goulot d'étranglement ainsi que passage d'une voie de service en 4ème voie de circulation. Elle demande également la réouverture gare de Monetier.</p> <p>Elle souhaite enfin disposer d'un RDV avec Mme GUIBERT pour échanger sur l'avancement des réflexions concernant la ligne entre La Roche/Foron et St-Gervais.</p>	<p><b>Mme GUIBERT</b> indique qu'après études, le doublement du viaduc n'a pas été retenu dans le cadre du programme de modernisation de la ligne de la vallée de l'Arve (coût très élevé pour un gain de capacité limité, et enjeux fonciers risquant de compromettre l'horizon de réalisation prévu en 2025)). En revanche la réalisation d'une nouvelle voie en gare de La Roche sur Foron est bien prévue dans le programme.</p> <p><b>Mme GUIBERT</b> prend acte de la demande et reviendra prochainement vers la FNE pour convenir d'un temps d'échange.</p>
<p><b>M. CHAGNY, ARDSL</b>, demande quand aura lieu le retour à la normale entre Annecy et Genève, Il souligne le problème de la rupture de charge à Annemasse sur la ligne LEX2 Annecy-Coppet.</p> <p>Il demande ce qui va être fait pour améliorer la ligne Annecy-Aix.</p> <p>Pour le service 2022, entre Lyon et les Pays de Savoie, il demande quel est le détail de l'offre entre Lyon et Aix. Il souligne également que le Lyon-Annecy, avec 5,5 AR, c'est moitié moins qu'en 2018</p>	<p><b>La Région</b> répond que problème sur la ligne LEX2 est lié à un manque de conducteurs sur la partie suisse qui a rendu nécessaire un montage spécifique en correspondance entre Annemasse et la Suisse. Le retour à la normale (en continuité directe) est prévu en avril 2021.</p> <p>La desserte Lyon – Aix sera réduite en 2022 avec le retour de la circulation des trains Lyon Chambéry via St André le Gaz. La Région a travaillé à la mise en place de trains Lyon-Aix pour maintenir un volume d'offre équivalent à la situation avant travaux 2018 et préserver les améliorations entre Chambéry-Aix-Rumilly-Annecy obtenues en 2020. Lyon-Annecy retrouve un niveau d'offre intéressant avec des services directs et des liaisons en correspondance à Aix.</p> <p>Pour ce qui est des temps de parcours Lyon-Chambéry, il y a un potentiellement un allongement de l'ordre de 10 minutes : la situation finale dépend des trains (TGV, FRET) qui se circulent sur la ligne. La Région sera vigilante sur ce point avec SNCF Réseau.</p>

<p><b>M LEMAIRE, ADTC Grenoble</b>, regrette une nouvelle fois le trou d'offre de plus de 3h entre Grenoble et Valence. Il souhaite avoir des informations concernant le renouvellement envisagé des rames Corail à compter de 2025.</p> <p>Il relaie une question de l'ADUT concernant des conflits sillons possibles avec l'arrivée des trains grande vitesse italiens sur la section Lyon-Grenoble</p>	<p><b>La Région</b> indique qu'elle ne prévoit pas de développement d'offre sur cet axe entre Grenoble et Valence sur ce créneau en heure creuse.</p> <p><b>La Région</b> indique qu'il y a effectivement une tension sur les sillons sur cet axe et que des discussions étroites avec SNCF-Réseau ont lieu afin de garantir le positionnement et la fréquence des TER indépendamment des sillons nationaux/internationaux.</p>
<p><b>M BOUCHET, Communauté de communes du Genevois</b>, s'interroge sur les perspectives de renforcement de la desserte entre Bellegarde et Annemasse.</p>	<p><b>Mario WERREN, Lemanis</b>, répond qu'à ce stade il s'agit d'observer l'usage des trains mis en œuvre. Les perspectives d'évolution de la desserte ferroviaire sur la ligne Annemasse-Bellegarde seront étudiées à plus long terme par la Région en concertation avec le Canton de Genève.</p>
<p><b>M CUCHET, AGV</b>, souligne que l'information des voyageurs en gares (Clelles et Gap en particulier) sera importante pour les usagers, notamment pour les correspondances et l'accompagnement dans les gares (cars de substitution notamment). Quelles sont les dispositions prévues ?</p> <p>Il demande à quelle échéance la mise en service de la halte Pont de Claix est envisagée suite à la remise en service Grenoble Gap en 2022.</p>	<p><b>SNCF Réseau et SNCF Voyageurs</b> indiquent que les travaux font l'objet d'informations en gare mais également auprès des abonnés et usagers en amont. Des informations seront proposées sur site pour préciser les horaires et accès aux services de substitution mis en œuvre.</p> <p>SNCF Voyageurs indique que la halte de Pont de Claix sera mise en service en 2023.</p>

#### 4. La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM)

**Martine GUIBERT** expose les enjeux actuels de la loi LOM de fin 2019 avec notamment le sujet du choix de prise de compétence pour lequel les EPCI non couvertes par une AOM doivent se prononcer d'ici le 1<sup>er</sup> juillet 2021 au plus tard. Pour les EPCI qui ne feront pas de choix la Région deviendra AOM sur leur territoire.

Compte-tenu de l'importance organisationnelle de ce sujet, le Président de Région Laurent WAUQUIEZ a écrit à toutes les communautés de communes en leur indiquant la position régionale : la Région fait la proposition d'être AOM locale, afin de permettre une continuité sur les dispositifs en place et d'offrir une garantie financière

La Loi prévoit également d'autres dispositions comme la mise en place de bassin de mobilités, d'instances d'échange et de concertation entre AOM via les comités de partenaires, ou la contractualisation de services via des contrats opérationnels de mobilités

Martine GUIBERT indique que Paul VIDAL, conseiller délégué, est d'ores et déjà chargé de rencontrer les différents EPCI : ces rencontres se dérouleront fin 2020 et 2021.

\*\*\*\*\*

## Conclusion

**Martine GUIBERT** remercie les participants pour leurs contributions. Elle indique que le comité de mobilité se prolongera par des échanges complémentaires, notamment concernant la mise en œuvre de la Loi LOM, sous la forme de rencontres entre la Région (représentée par Paul VIDAL) et les territoires. Elle veut assurer les participants de la volonté de la Région de travailler sur les sujets relatifs aux mobilités en étroite collaboration avec les territoires.

Un nouveau cycle de concertation sera engagé en 2021. Il pourra être ajusté pour son déroulé en fonction des dates des élections régionales mais devrait débuter avec la réunion de comités techniques au printemps. Le format des rencontres sera adapté aux contraintes imposées par le contexte sanitaire.